Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Loiron - Tome IV

Loiron. — *Population :* 779 imposés au sel, 11 pauvres, 5 exempts, 1776 ; — 646 imposés, 2 pauvres, 5 exempts, 1780 ; — 702 imposés, 8 pauvres, 5 exempts, 1786 ; — 1.003 hab. en 1902 ; — 1.013 hab. en 1906.

On cite à Loiron : le grand chemin de Loiron à la Gravelle, et le chemin de Laval au Pertre, 1456. Le premier est dit aussi le chemin Gravelais, 1514 (*Lib. fund.,* I, f. 116 ; III, f. 167). — Le procureur fiscal procède contre les riverains des chemins de la Chapelle-du-Chêne à Loiron, de Loiron à la Brulatte, de Loiron à Cossé, pour les obliger à réparer ces chemins vis-à-vis de leurs propriétés.

Au bourg, maison de la Forge, XVe s., porte ogivale, fenêtre grillée, accolade au linteau d'une fenêtre.

L'*école* libre, tenue par les sœurs d'Evron, fut fermée par arrêté ministériel du 9 juillet 1904 ; et rouverte par des séculières.

Les halles sont affermées pour 60 ℔ en 1737. Un marché de grains est autorisé le mardi de chaque semaine, 26 juillet 1793.

Dès 1247, la dame de Mathefelon tenait juridiction au bourg. — La famille dite de Loiron avait des prétentions nobiliaires, mais qui étaient contestées. Ainsi Jean de Loiron, avant 1247, n'était pas seigneur de Loiron, mais tenait seulement les assises pour la dame de Mathefelon, et il s'entendit dire par Payen Cheorchin : *Quod non erat de nobili genere.* Dans le même temps Jacques de Loiron, *Jemmetus de Loeron,* était sergent du roi (*Historiens de France,* t. XXIV). — En 1493, le comte de Laval accorde que Pierre de Mathefelon, sgr de Loiron, jouira de haute, moyenne et basse justice, à charge de la relever de Saint-Ouen.

Le mouvement insurrectionnel se dessina à Loiron dès l'origine du gouvernement de la Convention : le 15 août 1792, à l'occasion du recrutement, puis à la levée de 300.000 hommes en 1793, malgré l'intervention de la garde nationale de la Gravelle. On arrête quelques déserteurs, mais la majorité est en fuite et échappe. L'adjudant-général demande des troupes à Laval « pour disperser et détruire les Chouans de Loiron, Saint-Ouen, Bourgon. »

Quelques-uns de ceux qui suivirent les Vendéens sont condamnés à mort par les Commissions révolutionnaires : René Bignon, Michel Foucault, Etienne Sorin. Pierre Tessier, âgé de 15 ans, est emprisonné pour propos contre-révolutionnaires. On perce de meurtrières les murs de l'église, on fortifie le cimetière (avril 1794), pour le détachement déjà installé en décembre 1793.

Malgré le cantonnement ainsi retranché dans le bourg sous les ordres du citoyen Trouvé, 78 habitants, le juge de paix compris, étaient réfugiés à Laval (3 décembre 1794), et, l'année suivante, Dhommeau - Larmenier était nommé pour remplacer, lui seul, toutes les municipalités du canton, avec résidence à la Gravelle, et pouvoir de se faire accompagner de la force armée dans l'exercice de ses fonctions (12 juin 1795). Guinoiseau, commandant en second du bataillon de Loiron, servait de guide pour les cantonnements du canton (24 octobre).

La pacification fut donc acceptée comme une délivrance. Les alarmes furent aussi vives en 1798-1799.

Le 22 septembre 1798, le commissaire, le juge de paix, l'adjoint et leur secrétaire, seuls membres de l'administration cantonale, brûlent publiquement l'arbre de la liberté. La garde nationale, la seule du canton, refuse de prêter serment ; beaucoup disent qu'ils aimeraient mieux avoir le cou coupé. Le même jour, les Chouans attaquent les mégissiers de Craon qui venaient au marché de Loiron, mais sur l'ordre de leur chef ils ne leur font aucun mal. Ils envoient des sommations aux acquéreurs nationaux pour les faire contribuer (13 nov.). Dans tout le canton, écrit le commissaire Gareau, tous sont « bons royalistes et bons fanatiques et voudraient la république au diable, à la réserve de deux douzaines » (23 déc.). Une bande de deux cents royalistes, conduits par Jul. Reillon, d'Olivet, fait des recrues à Loiron (15 août 1799). Le juge de de paix se retire à Laval. Une petite bande de Chouans occupe le bourg sans inquiétude (22 sept.). Le commissaire se plaint des agents du canton qui ne veulent même pas correspondre avec lui (1er déc.). Ils sont contre-révolutionnaires, mais il est impossible d'en trouver d'autres.

A la pacification, quinze Chouans et Leclerc, laboureur, leur chef, étaient rentrés à Loiron. Mais au mois de septembre 1800, on motive encore la demande d'une brigade de gendarmerie, sur la présence dans le pays de gens inconnus et de déserteurs qui se retiraient surtout au château de Montjean.

L'*inventaire* de 1906, commencé le mardi 6 février, après protestation de M. le curé et réquisition par l'agent de deux témoins, se prolongea pendant deux jours entiers.

Maire : René *Garreau* est dénoncé par le maître d'école pour actes arbitraires et cité devant le directoire de Laval, 3 oct. 1794.